

ÉVALUATION DES BESOINS

PROJET : QC16313

PRÉVENIR ET ÉLIMINER LA CULTURE DU VIOL
BIBLIOTHÈQUE ET LE CENTRE D'INFORMATIQUE
ATWATER

Document interne – Confidentiel
Ne pas faire circuler sans l'autorisation de l'auteur

Lutter contre la violence à caractère sexuel sur les campus de Montréal

**Un projet de Bibliothèque et centre d'informatique Atwater
financé par Condition féminine Canada (avril 2014 à avril 2020)**

Table des matières

Remerciements

Introduction

Méthodologie

Encadrer le dialogue

Définition de la violence sexuelle

Définition du consentement

Statistiques sur le viol

Définir la culture du viol

Réaction négative à l'égard de la culture du viol

Mesures prises sur le plan institutionnel

La cyberviolence sexospécifique et la culture du viol

Mesures concrètes pour contrer la culture du viol

Aller de l'avant

Remerciements

Le présent projet a été financé par Condition féminine Canada grâce à un ambitieux engagement à réunir des dirigeantes et des organisations dans le but de les faire participer à un réseau pancanadien qui appuiera une action collaborative pour faire avancer l'égalité des sexes au Canada. D'un océan à l'autre au Canada, des femmes issues de divers secteurs, organisations et communautés travailleront

en collaboration à des projets locaux afin de faire avancer la cause de l'égalité des sexes, tout en s'unissant pour travailler en faveur de l'égalité des sexes également à l'échelle nationale. La Bibliothèque et centre d'informatique Atwater et les dirigeantes qui travaillent sur le projet sont reconnaissants du soutien offert par l'organisme Condition féminine Canada, sans l'aide duquel le présent projet novateur ne pourrait être réalisé. Bibliothèque et centre d'informatique Atwater souhaite souligner l'engagement et l'apport des dirigeantes participantes suivantes : Shanly Dixon, Ph. D., Eileen Kerwin-Jones, Ph. D., et Brenda Lamb qui travaillent à la prévention de la violence à caractère sexuel sexospécifique à l'échelle locale et à l'avancement de l'égalité des sexes, l'une des composantes du réseau national.

Introduction

Le but de cette évaluation des besoins était d'établir un contact avec des experts clés, des défenseurs de la cause et des agents du changement de collectivités et d'organisations locales qui sont engagés à lutter contre la culture du viol et la violence sexuelle sur les campus de collèges et d'universités. Il s'agit d'administrateurs du milieu de l'enseignement, d'universitaires et de chercheurs de facultés, de membres du personnel de counselling, de technologues, d'activistes, d'étudiantes et de survivantes de première ligne en matière de violence sexuelle. En menant des recherches pour la présente Évaluation des besoins, nous avons eu l'occasion de tisser des liens avec diverses personnes engagées à prendre part aux efforts de sensibilisation des gens, à développer une politique et des mesures, et à créer un changement culturel autour de la culture du viol et de la violence sexuelle sur les campus des collèges et universités. L'objectif que nous souhaitons atteindre avec la réalisation de ce projet est de réunir ces parties prenantes afin de tirer parti de nos capacités jumelées et d'apporter des changements concrets sur le campus des collèges et universités. De plus, au cours des recherches effectuées pour la présente Évaluation des besoins, nous avons cerné des obstacles institutionnels, des manques de connaissances, des interprétations et des perspectives entourant les enjeux qui font en sorte que lutter contre la culture du viol sur les campus sera difficile. Nous avons été en mesure de circonscrire des stratégies prometteuses pour aborder ces difficultés en collaboration avec des parties prenantes; ces stratégies sont précisées dans les pages qui suivent.

Méthodologie

La méthodologie utilisée pour la présente Évaluation des besoins comporte une discussion des recherches et des documents récents sur le sujet. Nous avons également effectué 15 entrevues complètes et approfondies à questions ouvertes auprès de participants clés soigneusement sélectionnés avec lesquels nous prévoyons de collaborer au cours des trois prochaines années. Bien que nos entrevues étaient semi-structurées et très influencées par les sujets que les participants souhaitaient aborder, vous trouverez ci-dessous le type de questions dont nous nous sommes servis pour orienter nos conversations.

Nous avons demandé aux participants à l'entrevue s'ils croyaient que la culture du viol existait sur leur campus. Quelles mesures étaient prises sur leurs campus pour contrer la culture du viol et la violence sexuelle sexospécifique, et s'ils percevaient que les étudiants qui prenaient part à la cyberviolence sexospécifique et à la misogynie en ligne avaient une incidence sur les comportements sur le campus? Le campus dispose-t-il d'une politique indépendante relative aux agressions sexuelles? Si oui, où en est le processus? Quels sont certains des obstacles auxquels il risque d'être confronté et comment pouvons-nous lui venir en aide? Y a-t-il des procédures et des mesures claires en place pour traiter les agressions sexuelles sur le campus? Les politiques et les mesures sont-elles largement partagées? La direction et les facultés savent-elles comment intervenir adéquatement? À quoi ressemble la culture du viol sur les campus des collèges et universités? Quelle est la cause de la culture du viol sur les campus de ceux-ci? Qu'est-ce qui doit être fait pour prévenir et éliminer la culture du viol sur les campus des collèges et universités? Quelles stratégies ceux-ci proposeraient-ils?

Les entrevues nous ont donné l'occasion d'établir un lien avec certaines des principales parties prenantes avec lesquelles nous allons collaborer, et aussi de les rallier. Elles nous ont aussi donné un aperçu quant à la position tenue par diverses parties prenantes et institutions, ainsi que de leur compréhension et leurs stratégies entourant le problème de la violence sexuelle sexospécifique. Cela

nous a permis d'obtenir de précieux renseignements, ce qui va nous permettre de « rejoindre » les parties prenantes et de développer des initiatives précises pour les aider à aller de l'avant.

À la demande de certains participants, le rapport respecte l'anonymat en mettant principalement l'accent sur les constatations tirées de l'évaluation plutôt que sur l'identité des collaborateurs. Effectuer des recherches sur la violence sexospécifique, écrire sur le sujet et en discuter est une entreprise exigeante; le sujet est délicat et complexe, et nécessite une approche réfléchie et nuancée. Par conséquent, pendant toute la durée de la recherche et de la rédaction de la présente Évaluation des besoins, nous nous sommes efforcés de garder en tête les diverses perspectives qui abondent dans les documents et qui ont fait surface au cours de la recherche réalisée pour le présent rapport. Nous avons également veillé à représenter bon nombre des divers points de vue que nous avons rencontrés afin de mieux comprendre le paysage dans lequel le travail effectué pour lutter contre la violence sexuelle sexospécifique se déroule.

Encadrer le dialogue

Alors que nous entamons ce projet, nous nous efforçons de trouver et d'utiliser un langage inclusif qui aborde la violence sexuelle sexospécifique sur un ton sensible et empathique. La façon d'encadrer le problème de la violence sexuelle sur le campus comporte des défis. Par exemple, selon les documents et nos discussions avec des parties prenantes, « culture du viol » est désormais un terme litigieux. Bien que plusieurs de nos parties prenantes estiment qu'il est important d'utiliser la bonne nomenclature, celle que les féministes utilisent depuis les années 1970 — faisant référence à une société au sein de laquelle la violence sexuelle est répandue et normalisée —, d'autres parties prenantes ont suggéré que le terme risque d'être aliénant pour les gens qui ne comprennent pas clairement la signification du terme et qui sont réfractaires à la terminologie et au langage féministes.

Pendant que des universités canadiennes s'efforçaient de développer une politique de lutte contre l'agression sexuelle, des débats avaient lieu sur le bien-fondé d'incorporer le terme « culture du viol » dans leur langage existant. Par exemple, plusieurs survivantes et travailleuses de ligne de front laissaient entendre que l'utilisation du terme « culture du viol » reconnaissait l'existence de celle-ci

sur le campus, ce qui, à leurs yeux, était une étape à la fois positive et importante pour lutter contre la violence sexuelle. Tandis que d'autres s'opposaient à l'utilisation du terme, suggérant qu'elle comporte des connotations négatives et qu'il pourrait être perçu comme étant insultant pour certaines personnes. Certaines personnes peuvent être réticentes à reconnaître l'existence de la culture du viol sur le campus, et ce, pour diverses raisons allant de la réputation de l'établissement jusqu'à la croyance que le terme exagère le problème de la violence sexuelle. D'autres s'opposent au terme « culture du viol » parce qu'ils estiment que le mot « viol » est de mauvais goût, bien qu'ils reconnaissent que les comportements que le terme décrit sont répandus sur leur campus. On se doute bien qu'il devient alors très difficile de mettre en évidence un phénomène souvent caché compte tenu du simple nom de sa description.

Afin d'aider à orienter le débat, certaines parties prenantes ont suggéré de recadrer de façon plus positive la conversation, en utilisant une phraséologie différente comme : « Travaillons ensemble à la création d'une culture de consentement et de respect ». Ainsi, la conversation devient plutôt un dialogue à propos de ce que nous tentons de réaliser, au lieu de mettre l'accent sur l'ordre du jour que nous souhaitons éliminer. Or, selon notre engagement direct avec des jeunes femmes pendant notre projet de trois ans sur la cyberviolence sexospécifique, nous avons constaté que nous sommes encore dans une « zone grave ». En remplaçant le terme « culture du viol » par « consentement enthousiaste », nous risquons de diminuer, de diluer ou de détourner l'étendue réelle d'un problème à la fois grave et complexe. Pour plusieurs, les deux termes ne sont pas interchangeables et traduisent deux problèmes très différents.

Dans une tentative de faire en sorte que les conversations épineuses et complexes à propos de la violence sexuelle soient accessibles et non aliénantes, une industrie destinée à lutter contre l'agression sexuelle sur le campus a été créée où le contenu de la violence sexuelle est commercialisé par des campagnes comme « consent is sexy » (le consentement, c'est sexy) (<http://www.consentissexy.net/why-colleges-choose>). Ces campagnes de prévention de la violence sexuelle sont devenues un commerce très rentable comme il est abordé dans l'article de Market Place *The business of preventing sexual assault on campus* par Annie Baxter (29 août 2014) ou *Curbing Sexual*

Assault Becomes Big Business On Campus entendu à l'émission radiophonique *All Things Considered* (12 août). Bien que ces campagnes comportent des aspects constructifs — le sexe est positif et inclusif —, on pourrait soutenir qu'elles font abstraction de certains des aspects plus complexes, contextuels et nuancés qui exigent des stratégies et des campagnes plus poussées. De plus, en tentant d'être inclusives et d'éviter de potentiellement aliéner les consommateurs, ces campagnes évitent parfois de reconnaître la réalité que la violence sexuelle est en fait un problème sexospécifique. Le fait d'éviter d'aborder les aspects plus controversés ou complexes de la violence sexuelle peut trouver un écho favorable auprès de personnes qui ne souhaitent pas reconnaître le degré auquel le sexisme et la « normativité » du genre sont intériorisés, et les façons avec lesquelles la violence sexuelle est un problème sexospécifique pour les filles, les femmes, les LGBTQ2SIAQ, et les personnes ne se conformant pas à un sexe qui subissent la violence sexuelle différemment et aussi de façon disproportionnée. Plusieurs de nos parties prenantes ont laissé entendre que la violence sexuelle ne peut être abordée de façon globale uniquement par des campagnes de marketing axées sur le consentement. Bien que ces campagnes puissent faire partie d'une stratégie, il existe un danger que des institutions puissent mettre en œuvre une campagne et croire qu'elles ont abordé la question adéquatement. Cela ne tient pas compte de la réalité selon laquelle bien que chaque établissement d'enseignement devrait mettre en place des stratégies de prévention, une politique avec des mesures et des procédures claires, transparentes et accessibles à tous, ainsi qu'un enseignement exhaustif, une mobilisation des connaissances et un soutien aux survivantes, les contextes et les situations individuelles sont toutes différentes et nécessitent une communauté authentiquement compétente et engagée.

Bien que le dialogue à propos du consentement et du respect réciproque sont des aspects essentiels pour ouvrir les lignes de communication entre les chercheurs, les éducateurs et les participants, certains intervenants qui travaillent de près avec des survivantes laissent entendre qu'il est fondamental que nous aidions tout d'abord les administrateurs, les facultés et les étudiants à déterminer, reconnaître et évaluer le paysage culturel et médiatique qui soutient un climat au sein duquel la violence sexuelle sexospécifique existe et prend de l'ampleur. Malheureusement, il existe encore des jeunes femmes, des survivantes d'une ou de plusieurs agressions sexuelles, qui

s'interrogent relativement à leurs expériences, c'est-à-dire si ces dernières sont des cas en bonne et due forme d'agression sexuelle, à la lumière surtout des questions qu'elles posent aux conseillers de première ligne comme : « Combien de fois faut-il dire non et jusqu'où faut-il résister avant qu'une expérience puisse être qualifiée d'agression sexuelle? » De plus, lorsque des étudiantes déclarent : « Mes blessures ne sont pas assez graves pour que l'événement soit qualifié d'agression sexuelle », nous savons que nous n'en sommes pas encore à l'étape où les « termes clés » ne peuvent être seulement survolé dans les rapports sur les incidents de violence sexuelle dans et autour des campus de collèges et d'universités. Les données obtenues de nos travailleuses sur la ligne de front laissent entendre que de nombreuses jeunes femmes ne saisissent pas encore tout à fait ce que constitue une agression sexuelle. Cela nous indique que nous sommes loin du jour où le sujet sera traité en continuité entre la « culture du viol » et où les problèmes liés à la violence sexuelle feront l'objet de discussions en mettant l'accent sur le « consentement enthousiaste ».

Nous croyons également que l'état actuel des choses nécessite un changement structurel afin d'aborder comment les établissements d'enseignement perçoivent la violence sexuelle qui sévit sur le campus. Il est évident que nous avons un important travail de fond à faire avant de pouvoir établir une base structurelle qui nous permettra de passer à l'étape suivante pour qu'un virage culturel s'opère autour de la violence sexuelle. Entre-temps, nous prenons les mesures pour établir les éléments constitutifs du consentement dans les établissements d'enseignement, comme entre autres élaborer des définitions sur la signification de la violence sexuelle. Nous sommes d'avis qu'au moyen de l'éducation et de la sensibilisation, nous pourrions passer à la prochaine étape du virage culturel.

Nous faisons ainsi face à un dilemme méthodologique quant à la façon d'être des défenseurs éthiques, empreints de compassion, authentiques et inclusifs relativement à la violence sexuelle, sans toutefois être moralisateurs et sans exclure qui que ce soit. Ce faisant, nous posons la question suivante : « Comment pouvons-nous lutter contre la culture du viol sur les campus d'une façon qui est respectueuse du caractère grave du problème, qui soit logique autant pour les jeunes filles que les femmes qui sont touchées par le problème de la violence sexuelle et qui travaillent dans des domaines connexes à la lutte contre la violence sexuelle, qui utilisent une approche

multidimensionnelle pour reconnaître que les LGBTQ2SIAQ et les étudiantes marginalisés risquent de subir la violence sexuelle d'une manière différente et, par conséquent, nécessitent des mesures personnalisées, des mesures qui tiennent compte de la population étudiante et qui est à la fois efficace et suffisamment fonctionnelle pour que l'administration la mette en œuvre? » Le défi que représente l'encadrement du dialogue de ces façons prendra la forme dès le début de ce projet d'une question clé et se voudra un élément important de notre document des pratiques exemplaires. Au cours de ce processus, nous allons porter attention à la façon dont les divers projets de recherche aborderont le problème, des positions qu'ils prendront et du langage qu'ils utiliseront. Nous procéderons ensuite en vérifiant auprès de toutes nos parties prenantes pour obtenir leurs commentaires à propos de cette première étape importante du processus de construction.

Encadrer le discours public

Pour ce qui est de la culture du viol, la majorité du discours dans les médias de masse, dans la culture populaire et dans les réseaux sociaux autour de la violence sexuelle sexospécifique sur le campus à l'échelle du Canada tolère et favorise même l'acceptation passive des attitudes misogynes, l'objectivation des femmes, la représentation de la violence sexuelle comme forme de divertissement, la condamnation des victimes et le harcèlement des personnes LGBTQ2SIAQ¹ et des personnes ne se conformant pas à un sexe. Ces discours appuient souvent la suggestion que la responsabilité pour éviter la violence sexuelle sur le campus incombe principalement aux étudiantes. Par exemple, ces étudiantes se font demander de gérer les facteurs de risque en consommant de l'alcool avec modération, en gardant à l'œil leur verre d'alcool dans les endroits publics, en limitant leurs déplacements c'est-à-dire en évitant de prendre des cours du soir dans des zones éloignées du campus, à se trouver seules dans des laboratoires la nuit, à prendre des taxis le soir si elles sont en état d'ébriété, en favorisant le port de vêtements discrets, et en soupesant soigneusement tous les risques possibles dans les contextes appropriés lorsqu'il s'agit de choisir de participer à des événements sociaux ou à des activités collaboratives ou de s'en abstenir. Le fardeau de la protection

¹ Lesbienne, gai, bisexuel(le)s, transgenres, allosexuel(le)s, en questionnement, intersexué(e)s et bispituel(le)s

contre la violence sexuelle sur le campus semble reposer uniquement sur les épaules des jeunes filles et des femmes qui s’y trouvent.

Comparativement, des étudiantes expriment aussi fréquemment leur crainte d’être exclues ou offensées par l’usage du terme « culture de viol » lors de discussions qui se déroulent en classe sur la violence sexuelle sur le campus, pendant des présentations ou lors d’ateliers sur la prévention de la violence. Les comportements sur le campus qui soutiennent un environnement favorisant la culture du viol, qui continuent de prendre de l’ampleur, sont désormais trop normalisés, surtout par les activités de début de session comme les rituels d’initiation, pendant la semaine de bizutage, par des blagues sur l’agression sexuelle de compagnes de classe étant la norme, en filmant et en partageant des agressions sexuelles et par la création de pornographie vengeresse et des chants sur le viol. Lorsque des incidents de violence sexuelle sont dévoilés au public, les préoccupations tournent parfois autour du risque de ruiner la réputation ou la future carrière des coupables pour des agressions sexuelles « présumées » plutôt qu’autour de la santé et du bien-être de la victime. Il est étonnant que les étudiants des deux sexes ou du genre non binaire ne soient pas entièrement désillusionnés par le travail de fond que nous tentons d’établir sur ces sites.

Nous nous efforçons de créer des environnements de travail et d’apprentissage mieux sensibilisés aux systèmes existants d’oppression sexospécifique, y compris le patriarcat, le sexisme, la misogynie, la culture du viol, l’hétérosexisme, l’homophobie, le cissexisme et la transphobie. De plus, lorsque l’intolérance est un comportement inacceptable, il est important de mettre au défi les médias de masse, la culture populaire et les propos des médias sociaux autour de la violence sexuelle sexospécifique sur le campus afin d’éliminer une culture qui perpétue des campus dangereux. L’un des aspects cruciaux de notre projet sera donc d’aider à développer des stratégies dont les établissements peuvent se servir pour examiner, ainsi que remettre en cause ces activités, et créer des environnements favorables qui remettent en question la violence sexuelle sexospécifique dans ces lieux.

Définition de la violence sexuelle

Comme nous l'avons stipulé au départ, définir clairement la violence sexuelle et ses nombreuses variantes est un aspect clé d'une stratégie qui aborde la violence sexuelle sur le campus. Or, ce travail préliminaire et nécessaire comporte également d'importantes implications aussi dans les écoles secondaires. Par exemple, pendant nos travaux précédents dans les écoles secondaires, les collèges et les universités, le débat faisait rage à propos de quelles activités constituaient bel et bien de la violence sexuelle. Par exemple, pendant les trois années de nos travaux sur la cyberviolence sexospécifique, nous avons constaté que la connaissance de ce qui constitue précisément et exactement des formes de violence sexuelle en ligne et hors ligne laissait souvent à désirer dans les établissements d'enseignement au niveau de l'administration, des facultés et des étudiants. Par conséquent, grâce à nos travaux réalisés précédemment auprès de jeunes, nous savons qu'une des premières étapes clés pour lutter contre la violence sexuelle sexospécifique sur le campus de collèges et d'universités consistera à définir exhaustivement et clairement la violence sexuelle, et les rôles que le sexe et l'intersectionnalité jouent dans la manifestation de la violence sexuelle sexospécifique.

À cet égard, l'un des premiers éléments de la stratégie pour définir ce qui constitue la violence sexuelle et la mobilisation des connaissances sur les campus de collèges et d'universités est d'articuler clairement que la violence sexuelle peut survenir avec ou sans force physique. Dans le Plan d'action de l'Ontario contre la violence sexuelle, *Changer les attitudes, changer les vies*, la violence sexuelle est définie de la façon suivante : « Toute forme de violence, physique ou psychologique, infligée par des moyens sexuels ou dans un but sexuel. Cette violence revêt différentes formes, notamment l'abus sexuel, l'agression sexuelle, le viol, l'inceste, les abus sexuels commis sur des enfants et le viol durant un conflit armé. Cette expression englobe également le harcèlement sexuel, le harcèlement criminel, l'attentat à la pudeur ou l'exposition sexualisée, des images sexuelles dégradantes, le voyeurisme, le cyberharcèlement, la traite de personnes et l'exploitation sexuelle. » (Directorate, O.W.S., 2013). L'agression sexuelle est également un crime qui est reconnu dans le *Code criminel* du Canada. Celui-ci fait référence à trois niveaux d'agression sexuelle. Une agression de niveau 1 inclut des actes sexuels non désirés (p. ex., baisers, caresses, relations orales, relations vaginales ou anales) ne causant pas ou presque pas de blessures corporelles à la victime. Une agression de niveau 2 est une agression armée,

avec menaces ou infliction de lésions corporelles. Une agression de niveau 3 est une agression qui blesse, mutilé ou défigure la victime, ou qui met sa vie en danger. (Brennan et Taylor-Butts, 2008).

L'une des constatations de la recherche pour cette Évaluation des besoins est que, souvent, les survivantes d'une agression sexuelle ne définissent pas leur expérience comme étant une agression sexuelle parce qu'elles croient que leurs blessures ne sont pas assez graves pour confirmer cette allégation. La définition de la violence sexuelle comme étant un acte criminel doit être comprise et reconnue à tous les échelons des établissements d'enseignement. Par exemple, les menaces, la manipulation, le harcèlement et la pression psychologique pour obtenir des faveurs sexuelles ou pour exploiter quelqu'un qui n'est pas en mesure de donner son consentement, sont des formes diverses de violence sexuelle. Par conséquent, un aspect très important de notre travail pour ce projet sera d'aider à augmenter la sensibilisation qui permettra aux survivantes de coller aux incidents de violence sexuelle l'étiquette qui leur revient et, de plus, d'éduquer la communauté élargie du campus afin que lorsque les survivantes de violence sexuelle font part de leur expérience, elles puissent le faire de façon sécuritaire et tout en étant soutenues.

Définir le consentement

Dans le passé, des parties prenantes ont affirmé que les étudiants comprenaient mal ce que signifiait le consentement, bien que des perspectives contradictoires s'opposaient quant à la façon de procéder pour combler cet écart. D'autres parties prenantes ont également suggéré que le message et le marketing du discours tenu sur le consentement sont désormais tellement conditionnés et stylisés, que le problème complexe et grave de l'agression sexuelle est désormais simplifié à outrance. Pour clarifier : personne ne consent à être agressé sexuellement et, par conséquent, une politique portant sur la violence sexuelle doit transmettre en termes concrets le rôle et la signification du consentement et comment savoir lorsque celui-ci a été donné ou refusé.

Dans la mesure où définir le moment où une agression sexuelle risque d'arriver, la question du consentement est un élément très central à sa définition pratique. Conséquemment, comme nous l'avons fait ci-dessous, nous nous en remettons aux règles et aux lois du Canada et déclarons aux

présentes : « Selon le Code criminel du Canada, le consentement dans ce contexte s'entend de l'accord, donné volontairement, de s'engager dans une activité sexuelle. Une personne doit clairement et volontairement donner son consentement à une activité sexuelle. En termes simples, toute activité sexuelle réalisée sans consentement constitue une agression sexuelle. » (Directorate, O.W.S., 2013). Pour plus de précision, le paragraphe 273.1(2) énonce des situations spécifiques où il n'y a pas de consentement en droit; le consentement du plaignant ne se déduit pas des cas suivants :

- l'accord est manifesté par des paroles ou par le comportement d'un tiers;
- il est incapable de le former;
- l'accusé l'incite à l'activité par abus de confiance ou de pouvoir;
- après avoir consenti à l'activité, il manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à celle-ci;
- après avoir consenti à l'activité sexuelle, il manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à la poursuite de celle-ci.

L'éducation sur le consentement est un aspect de plus en plus important de la lutte contre la violence sexuelle sur les campus de collèges et d'universités. Le consentement n'est jamais présumé ni implicite, n'équivaut pas à un silence ou à l'absence de refus, ne peut être donné si la victime est sous l'influence de drogues ou d'alcool, ou si elle est inconsciente, ne peut jamais être obtenu au moyen de menaces ou de contrainte, est révocable à tout moment, ne peut être obtenu si l'agresseur abuse d'une position de confiance, de pouvoir ou d'autorité. De plus, un consentement à un type ou une occurrence d'activité sexuelle ne signifie pas un consentement à toute autre activité sexuelle ou occurrence.

Statistiques sur le viol

L'agression sexuelle est un crime sexiste. C'est la raison pour laquelle une grande partie des recherches réalisées sur la culture du viol commencent par des statistiques sur la fréquence de cette question : environ une femme sur cinq est victime d'une agression sexuelle pendant ses années d'études collégiales ou universitaires (Fisher, Cullen, et Turner, 2000; Krebs, Lindquist, Warner,

Fisher, et Martin, 2007; Jozkowski et Wiersma-Mosley, 2017). Bien que l'agression sexuelle touche les hommes et les femmes, plus de 93 % des victimes adultes déclarées au Canada sont des femmes, et 97 % des accusés sont des hommes (Sinha, M. (2013). Dans le cadre d'une étude menée en septembre 2015 par la American Association of Universities, plus de 150 000 étudiants de 27 universités ont pris part au sondage *AAU Campus Climate Survey on Sexual Assault and Sexual Misconduct*, l'un des sondages les plus importants sur les agressions sexuelles et les inconduites sexuelles, pour donner un aperçu de la perception des étudiants sur le climat qui règne sur le campus à la fois en fait de nombres d'établissements d'enseignement et d'étudiants. L'étude a révélé que 26 % des femmes ont déclaré un contact sexuelle forcé sur les campus de collèges et d'universités, alors que 7 % ont déclaré un viol avec pénétration. L'étude a révélé également que 7 % des hommes ont déclaré un contact sexuel forcé sur les campus de collèges et d'universités, alors que 2 % ont déclaré un viol avec pénétration. Une autre statistique inquiétante révèle que moins de 5 % des agressions sexuelles perpétrées sur les campus sont signalées aux autorités policières (Perreault, 2015).

La violence sexuelle n'exclut personne : les femmes handicapées sont démesurément victimes de violence sexuelle; elles courent un risque deux fois plus élevé que les femmes non handicapées d'être victimes de violence sexuelle. De plus, les jeunes filles et les jeunes femmes (entre 15 et 24 ans), autochtones, et qui s'identifient comme étant gaies ou bisexuelles, sont plus souvent la cible de violence sexuelle (Perreault, 2015), ce qui rend particulièrement difficile pour les jeunes femmes – douze fois plus à risque que les hommes d'être victimes de violence sexuelle lorsqu'elles marchent seules la nuit – de se rendre à pied à leur travail, à l'école ou à une rencontre sociale en soirée (Conroy et Cotter, 2017).

La controverse qui entoure les statistiques sur le viol

Les statistiques sur le viol sont parfois remises en question par les négationnistes du viol. Plus particulièrement, les négationnistes des viols dont les auteurs sont connus de leurs victimes utilisent deux stratégies pour discréditer le concept du viol de ce type. Dans l'ouvrage de Jody Raphael *Rape Is Rape : How Denial, Distortion, and Victim Blaming Are Fueling a Hidden Acquaintance Rape Crisis* (Raphael,

2013), la première stratégie décrite est de contester les statistiques sur la prévalence du viol, laissant entendre que celles-ci sont fondées sur une définition trop élargie du viol. La deuxième stratégie consiste à tenter de démontrer qu'un pourcentage important des plaintes de viol sont fausses ou simplement une « mauvaise relation sexuelle » que les femmes regrettent le lendemain matin d'avoir eue.

De nombreuses théoriciennes féministes affirment que le contrecoup contre les statistiques sur la prévalence des viols a commencé avec la recherche réalisée par Mary Koss. En 1987, Mme Koss a constaté une prévalence de 27,5 % de viols et de tentative de viol pour 3 862 femmes sondées sur les campus de collèges et d'universités. Cette recherche a contribué à augmenter la sensibilisation des viols perpétrés par une connaissance dont 84 % est un ami de la victime et 57 % se sont produits pendant une sortie. Un seul élément de sa recherche a cependant fait l'objet de critiques, celui qui portait sur la consommation d'alcool ou de drogues. La recherche traçait un parallèle entre la consommation d'alcool et la violence sexuelle. En effet, une revue systématique par Tharp et coll. (2013) a révélé que la consommation d'alcool *était* largement associée aux cas de violence sexuelle auprès des étudiants du secondaire, du corps étudiant collégial et parmi les adultes. Or, parmi les études ayant fait l'objet de la revue, le lien entre la consommation d'alcool et la violence sexuelle a changé lorsque les chercheurs ont également pris en compte d'autres facteurs comme les attitudes individuelles et les croyances du groupe de pairs. Cela étant dit, la politique sur l'alcool a le potentiel de prévenir ou de réduire les cas de violence sexuelle, mais seulement en tant que composante d'une stratégie de prévention exhaustive. Lorsque Mme Koss a supprimé la question, le taux a chuté à 20 % ou 1 femme sur 5. Or, la critique adressée à l'endroit des féministes selon laquelle ces dernières auraient élargi excessivement la définition du viol reste endémique dans les débats courants sur la culture du viol et le consentement, *en dépit* du fait que les recherches et les statistiques ont depuis été reproduites et vérifiées par d'autres études.

Par exemple, la recherche pour le guide de ressources pour les collèges et les universités de l'Ontario, *Developing a response to sexual violence Toronto : Ministry of Training, Colleges and Universities*, confirme que le viol commis par un ami (expression interchangeable avec « agression sexuelle par

une connaissance »), définit comme étant « un contact sexuel forcé, manipulé ou contraint de la part d'un partenaire, d'un ami ou d'une connaissance », demeure une composante importante de l'agression sexuelle. Quatre-vingt-deux pour cent des agressions sexuelles sont perpétrées par une personne connue de la victime, comme quelqu'un avec qui elle a un rendez-vous, une connaissance proche, un enseignant ou un chargé de cours, un entraîneur d'équipe et même un membre de sa famille (Directorate, O.W.S., 2013). Or, en dépit des résultats qui révèlent des statistiques cohérentes à propos de la prévalence du viol, il existe tout de même un « mythe du viol » selon lequel ces chiffres sont exagérés alors que, trop souvent, ils sont sous-déclarés.

Définir la culture du viol

L'expression « culture du viol » est attribuable à l'ouvrage de Susan Brownmiller *Against our Will* (1975) « rape-supportive culture », le documentaire de 1975 intitulé « Rape Culture », et plus tard dans l'anthologie de 1993 *Transforming a Rape Culture*. L'expression décrit les pratiques culturelles qui reproduisent et justifient la perpétration de la violence sexuelle.

« 'Culture du viol' fait référence à l'ensemble complexe de croyances qui encourage les agressions sexuelles par les mâles et appuie la violence contre les femmes. Il s'agit d'une société au sein de laquelle la violence est perçue comme étant sexy et la sexualité comme étant violente. Dans une culture du viol, les femmes perçoivent un continuum de menaces de violence allant de remarques sexuelles jusqu'à des attouchements sexuels jusqu'au viol lui-même. Une culture du viol tolère le terrorisme physique et émotionnel contre les femmes comme étant la norme (Buchwald et al. 1993 : vii). »

De l'avis des universitaires qui collaborent au projet de l'Université McGill *Impacts : Collaborations to Address Sexual Violence on Campus* : « Selon les théories des féministes, la culture du viol est une façon par laquelle les attitudes et le langage sexistes sociétaux sanctionnent, minimisent tacitement ou normalisent la violence sexuelle, en particulier contre les femmes, mais aussi contre d'autres genres par le truchement d'institutions, de collectivités et de personnes. » (Description du projet). De plus,

la culture du viol est intégrée à la discrimination et existe en parallèle avec la violence sexuelle sexospécifique. Il existe une vaste gamme de comportements qui contribuent à la culture du viol et comprennent l'objectivation sexuelle des femmes, la sexualisation de la violence sexuelle contre les femmes, l'omniprésence et la normalisation des images de la culture populaire désignant la violence sexuelle contre les femmes qui prennent la forme de divertissement, les blagues sur le viol. D'autres comportements sont subis individuellement : harcèlement sexuel, distribution non consensuelle d'images intimes ou d'images de violence sexuelle, humiliation d'une personne pour son identité sexuelle ou son orientation sexuelle, condamnation des victimes, et la liste ne cesse d'allonger à mesure que la violence sexuelle sexospécifique prend de l'ampleur en ligne et hors ligne.

Réaction négative à l'endroit de la culture du viol

Certains universitaires laissent entendre que la prévalence de la culture du viol risque d'être perçue comme un retournement contre les périodes des réussites féministes (Gavey 2005, p. 64; Gotell et Dutton, 2016). Par exemple, Gotell et Dutton expliquent que, depuis longtemps, les groupes « antiféministes » réalisent des avancées et gagnent du terrain pendant les périodes où les femmes font des gains sur les plans politique et culturel, surtout lorsqu'elles sont perçues comme empiétant potentiellement sur le privilège de la masculinité ou le mettent au défi. Cela pourrait expliquer la prévalence de la culture du viol sur les campus des collèges et universités, en particulier, compte tenu du nombre grandissant de femmes qui mènent de brillantes carrières universitaires et font leur entrée dans des domaines habituellement dominés par les hommes. Gotell et Dutton suggèrent également qu'un des aspects importants du retournement contre le féminisme antiviol est la construction du mouvement qui promeut un état de lois et d'ordre néolibéral, une justice rétributive et punitive, qui prive davantage de leur droit des populations marginalisées et racialisées, faisant remarquer que :

« Une réaction négative à l'endroit du féminisme antiviol a été reflétée de façon semblable dans la culture populaire. Dans les quotidiens et les nouveaux sites populaires de nouvelles, le concept de la "culture du viol" a été identifié comme étant une panique

morale créée par les féministes (par exemple, Kitchens 2014). Des preuves statistiques de l'omniprésence du viol ont essuyé une pluie de critiques (par exemple, MacDonald 2014). Des efforts pour réagir à la violence sexuelle sur les campus universitaires ont été considérés comme un abus de procédure qui stigmatise d'innocents jeunes hommes (MacDonald 2014). Des critiques formulées dans les médias blâment le féminisme "idéologique" pour avoir apposé l'étiquette de violeurs aux hommes et d'avoir pardonné les femmes de ne pas avoir pris des mesures raisonnables (éviter la consommation excessive d'alcool, par exemple) pour éviter le viol. » (Gotell et Dutton, 2016).

À mesure que l'utilisation d'expressions comme « culture du viol » devient plus fréquente dans les médias traditionnels populaires, et que des préoccupations se dégagent relativement à la prévalence des agressions de nature sexuelle et l'absence de mécanismes institutionnels efficaces, une réaction négative contre les activistes de la culture antiviol a fait surface. Cette réaction négative courante « fait écho à une réaction antiféministe précédente s'étant manifestée dans les années 1990 en réaction à des recherches féministes en sciences sociales démontrant l'omniprésence de la violence sexuelle » (Gotell et Dutton, 2016, p. 66). Par exemple, *Men's Rights Activists* (MRA), affirme de plus en plus que les préoccupations relatives à la culture du viol sur les campus universitaires sont un état de panique morale généré par des féministes (Gotell et Dutton, 2016; Raphael, 2013). Le déni de l'existence de la culture du viol comme il est exprimé précédemment constituera un défi de taille pour notre projet, surtout pendant que nous nous efforçons de changer le paysage culturel entourant l'agression sexuelle. Malgré la mise en œuvre imminente d'une politique mandatée par le gouvernement provincial du Québec, nous faisons face à une forte résistance à l'idée qu'une culture du viol existe bel et bien.

Nos recherches initiales pour ce projet révèlent qu'à mesure que les agressions sexuelles se normalisent, les étudiants autant que les étudiantes se retrouvent dans des situations où ils sont incapables d'identifier correctement une agression sexuelle. Nous sommes d'avis qu'il est essentiel d'éduquer les étudiants à propos de la violence sexuelle de façon claire, transparente et d'aborder de

manière précise les problèmes. Bien que le respect réciproque et le consentement enthousiaste fassent partie du dialogue, notre projet abordera aussi la question d'apprendre aux étudiants ce qu'est la violence sexuelle et qu'est-ce qui mène à celle-ci.

La forte résistance à reconnaître l'existence du problème et de l'aborder dans un langage qui définit clairement et avec précision les principales questions clés sont quelques-uns des défis auxquels nous aurons à faire face. La mise en œuvre d'une politique mandatée de la lutte contre la violence sexuelle sera moins efficace si les facultés et l'administration de l'établissement saisissent mal le problème et en nient la prévalence. Par exemple, alors que Men's Rights Activists nie l'existence de la culture du viol, certaines féministes s'opposent également à l'usage de la terminologie. Ces féministes perçoivent les conversations et la sensibilisation croissante à la culture du viol comme étant une menace à la liberté sexuelle des femmes.

Dans son ouvrage de 2006, *The Female Thing*, Laura Kipnis examine le malheureux paradoxe qu'en parvenant à un degré de liberté sexuelle, la sensibilisation à la culture du viol fait en sorte que les femmes limitent leurs libertés personnelles par crainte et vulnérabilité. Il s'agit de toute évidence d'une préoccupation majeure pour notre projet, bien qu'à la même occasion, nous voulons éviter d'entraîner plus de panique autour de la violence sexuelle. Or, pendant qu'une politique est mandatée et mise en œuvre au Québec, l'occasion semble se présenter d'entamer des dialogues productifs afin d'éduquer et de mobiliser les connaissances et les efforts de sensibilisation.

L'omniprésence de la violence sexuelle et la « culture du viol » sont interreliées, mais nous devons éviter de confondre la cause et l'effet. L'organisme Rape, Abuse & Incest National Network (RAINN) : « RAINN a incité un groupe de travail des États-Unis à continuer de mettre l'accent sur la cause réelle du problème. « Depuis quelques années, il existe une fâcheuse tendance à imputer à la “culture du viol” le sérieux problème de la violence sexuelle sur les campus. Bien qu'il soit utile de souligner les obstacles systémiques pour lutter contre le problème, il est important de ne pas perdre de vue un simple fait : le viol est causé non pas par des facteurs culturels, mais par une décision délibérée d'un petit pourcentage de personnes de la collectivité de commettre un crime

violent », a affirmé Scott Berkowitz, président de RAINN, et Rebecca O'Connor, vice-présidente pour la politique publique, dans leur lettre au groupe de travail. (RAINN, 6 mars 2014). Cette citation a été utilisée par les négationnistes du viol pour suggérer que la culture du viol n'existe pas ou encore qu'elle n'est pas un facteur de la violence sexuelle. Bien que nous reconnaissons que c'est l'individu qui commet l'acte de violence sexuelle, nous ne pouvons trop insister sur la réalité qu'un paysage culturel qui habilite et tolère la misogynie et la violence sexuelle sexospécifique contribue largement à perpétuer et à soutenir les actes individuels de violence sexuelle.

La culture du viol est également appuyée par des mythes sur le viol. Bien que ceux-ci puissent varier d'une culture à l'autre, une tendance générale se dessine. Par exemple, les mythes du viol perpétuent les stéréotypes et promeuvent de fausses informations, ce qui sert à créer un climat où la violence sexuelle est favorisée. Les mythes du viol peuvent également remettre en question la prévalence de la violence sexuelle, niant la validité des preuves et des recherches statistiques, minimisant les impacts de la violence sexuelle, et mettent en doute les survivantes lorsqu'elles divulguent l'agression et les discréditent (Burt 1980; Edwards et coll. 2011; Mark, 2016).

De plus, les mythes du viol brouille la compréhension de ce que cela implique, créant un climat propice pour la violence sexuelle et dans lequel les survivantes d'agressions sexuelles se sentent confuses et coupables, faisant en sorte qu'elles sont hésitantes à signaler leur agression. Une telle internalisation des mythes sur le viol par les survivantes constitue un obstacle à signaler l'incident et, par conséquent, à créer un environnement sécuritaire sur le campus. De plus, « les mythes du viol sont renforcés par les médias et sont intégrés dans les publicités, les émissions de télévision, les films, les jeux vidéos et Internet. » (Direction, O.W.S., 2013). Bleecker and Murnen (2005) « ont constaté que la présence d'images objectivantes était associée sur le plan statistique avec l'approbation par les hommes des mythes du viol. » (Jozkowski et Wiersma-Mosley, 2017, p. 95). Il est essentiel de mettre en place des initiatives éducatives conçues pour aider les jeunes gens à décortiquer les mythes du viol. De plus, des activités de mobilisation des connaissances sur le campus qui abordent les mythes du viol servent à créer un changement de culture qui ferait en sorte d'augmenter l'efficacité d'une politique. Lutter activement contre les mythes du viol à tous les

échelons des établissements d'enseignement autant auprès de l'administration que des facultés que des employés et des étudiants sera une priorité. Certains des défis auxquels nous ferons sans doute face sont que les étudiants sont souvent réticents à reconnaître la culture du viol sur le campus et ils sont ainsi susceptibles d'adopter les mythes du viol.

L'un de ces mythes concerne la scène des partys sur les campus, plus précisément, certains étudiants peuvent être incités à ne pas prendre part aux activités qui créent un changement de culture sur le campus. Comme Armstrong et coll. (2006) l'ont souligné, « prendre à parti la scène des partys constitue une menace potentielle à des identités et à des modes de vie significatifs. » (p. 492). Si nous envisageons la scène des partys de campus comme étant un facteur potentiel d'influence de la culture du viol sur les campus, nous risquons de perturber la culture des partys. Par conséquent, en jetant le blâme sur la victime et en attribuant des aspects négatifs au mauvais jugement des femmes, « les étudiants évitent de critiquer la scène des partys ou le comportement des hommes qui y participent. » (p. 493). En condamnant la victime, celle-ci intériorise la responsabilité de l'agression sexuelle qu'elle a subie, attribuant l'agression à son propre manque de jugement ou son incompetence et, par conséquent, elle évite de signaler l'événement pour éviter d'être condamnée davantage » (Jozkowski, K. N., et Wiersma-Mosley, J. D., 2017). Lisak, D. (2008). Comprendre la nature prédatrice de la violence sexuelle. Extrait de *Harvard Kennedy School Ash Center for Democratic Governance and Innovation website*: <http://www.innovations.harvard.edu/showdoc.html>.

D'autres mythes pullulent autour de la causalité de la violence sexuelle dans les fraternités et les sororités. Par exemple, pendant la recherche effectuée dans le cadre de groupes de discussion auprès de femmes de sororités, DeSantis (2007) a constaté que bon nombre des répondantes ont révélé qu'elles avaient été victimes d'une agression sexuelle, d'un viol, d'une tentative de viol et qu'elles s'étaient trouvées dans des situations où « l'homme n'allait pas accepter qu'on lui dise non. » (p. 99). Or, elles ont affirmé n'avoir pas confronté le coupable et que, souvent, elles se comportaient comme si de rien n'était. DeSantis attribue ces réactions à la société qui n'accepte pas que les femmes expriment leur colère ou leur rage; ces émotions sont souvent transformées en culpabilité ou en tristesse. De plus, la femme qui signale son agression s'expose à des sanctions sociales. Selon les

résultats de la recherche de DeSantis, les survivantes sont censées comprendre qu'« il faut bien que jeunesse se passe » et de « faire avec » (Jozkowski et Wiersma-Mosley, 2017). Le mythe selon lequel la personne qui fait partie d'un groupe particulier se dégage de sa responsabilité d'adulte en est un qui ne rend pas justice aux nombreuses activités philanthropiques positives auxquelles ces groupes participent.

Certains mythes sont perpétués par des personnes proches de la survivante. Selon nos entrevues pour cette Évaluation des besoins, il semblerait que les femmes qui se font dire par des amis ou des pairs « cela arrive à tout le monde » hésitent à signaler les incidents de violence sexuelle. La violence sexuelle est tellement normalisée de nos jours, qu'elle « fait partie de l'expérience de l'étudiante ». Cela provient du fait que les mythes du viol banalisent la violence sexuelle. Il a aussi été suggéré que les survivantes d'une agression sexuelle préfèrent parfois taire l'événement par crainte d'être jugées ou humiliées, d'être perçues différemment, par exemple, comme étant moins compétentes, d'avoir laissé l'incident se produire, ayant démontré un manque de jugement et, par conséquent, d'être ainsi traumatisées ou fragilisées sur le plan psychologique. De tels mythes sont particulièrement dangereux, surtout lorsqu'ils proviennent d'une source fiable.

Il existe d'autres raisons pour lesquelles les étudiantes décident de ne pas signaler leur agression aux autorités ou à l'établissement d'enseignement. Par exemple, le guide-ressources, Directorate, O. W. S. (2013) *Developing a response to sexual violence : A resource guide for Ontario's colleges and universities*. Toronto : *Ministry of Training, Colleges and Universities* précise une série de telles raisons. Par exemple, elles craignent de ne pas être crues ou d'être blâmées pour l'agression. Elles ont honte ou se sentent coupables, craignent de faire l'objet de sanctions de la part de l'établissement d'enseignement ou d'une enquête policière dans le cas de consommation d'alcool ou de drogues illicites avant l'âge légal, ou craignent des représailles de la part des amis de l'auteur de l'agression. La crainte d'être la cible de cyberviolence de la part de ses pairs et même d'étrangers est une autre raison. De tels mythes peuvent freiner la capacité des autorités policières à sanctionner les auteurs de crimes, et pour les systèmes judiciaires d'institutionnaliser la notion que la violence sexuelle n'est pas tolérée dans toutes les couches de la société.

La pression par les pairs de ne pas signaler l'incident peut aussi être grande, surtout si l'auteur du crime a un statut important sur le campus. Les survivantes risquent aussi d'être préoccupées par le degré de confidentialité du processus de signalement, voulant éviter que leur vie soit assujettie à un examen scrupuleux et qu'elles soient jugées. De plus, la crainte de perdre la maîtrise du processus, d'être forcées de prendre part à des procédures judiciaires ou de justice réparatrice selon des méthodes avec lesquelles elles ne sont pas à l'aise, ou de devoir subir un examen physique ou répondre à des questions indiscretes. Souvent, il y a aussi des impacts émotionnels et psychologiques rattachés au signalement d'un incident que les survivantes ne sont pas prêtes à vivre. Les croyances et les valeurs culturelles peuvent aussi avoir une influence sur la décision d'une personne de dévoiler l'incident à quelqu'un ou de le signaler de manière formelle. Il y a aussi la crainte des survivantes qui font appel à des services que d'autres membres de la communauté soient mis au courant de l'agression; elles risquent de croire qu'en dévoilant l'agression, elles soient ostracisées par les membres de sa famille ou ses amis.

Elles risquent aussi de craindre que leur vie et leur expérience scolaires changent entièrement si elles décident de signaler l'incident, particulièrement les étudiantes plus jeunes, qui risquent d'anticiper une intervention de leurs parents en ce qui a trait à leurs conditions de logement (être retirées du dortoir), à leur autonomie, ou de ne pas pouvoir voyager et vivre la vie d'étudiante de façon indépendante.

Des expériences antérieures de racisme, de capacitisme, d'homophobie ou de transphobie risquent également d'influer sur la décision de la survivante de rapporter l'incident. Le potentiel de discrimination jumelé au désir de garder son orientation sexuelle secrète peut avoir un effet dissuasif chez la victime qui songe à signaler l'événement et à obtenir de l'aide. Il se peut aussi qu'il y ait un manque de services pouvant répondre aux besoins des étudiantes ayant vécu une telle expérience. Même si de tels services sont offerts aux étudiants du campus et aux communautés, les survivantes n'y feront peut-être pas appel, car elles ne savent pas qu'ils existent. Les survivantes peuvent décider de ne pas signaler l'incident par crainte de devoir subir plusieurs des conséquences mentionnées précédemment. Ainsi, inévitablement, l'auteur de l'agression ne subira aucune conséquence. Les

répondantes à cette Évaluation des besoins ainsi que les dirigeantes auxquelles nous avons parlé lors de la réunion inaugurale de *Gender Equality Network Canada* ont déclaré en très grande majorité qu'elles n'avaient jamais été témoins de résultats positifs à la suite du signalement d'un incident par une survivante. Nous avons discuté des avantages pour la survivante de signaler un incident et si le processus mène à une expérience positive et à la guérison de la survivante. Il a été fait mention que les processus et les conséquences d'un signalement ajoutent souvent au traumatisme de la survivante. Parmi les étudiantes qui choisissent de divulguer l'incident, elles en parlent souvent à un(e) ami(e) proche ou à un membre de leur famille (Directorate, O. W. S. (2013), mais elles peuvent aussi décider d'en parler à d'autres étudiantes, au personnel de l'établissement ou à des enseignants et des entraîneurs. Cela soulève la question suivante : comment pouvons-nous créer une culture collégiale et universitaire selon laquelle les survivantes se sentent en mesure d'exprimer leurs émotions et communiquer leurs expériences avec l'administration? Par exemple, les politiques et protocoles institutionnels peuvent également jouer un rôle important dans la création d'environnements de campus où les survivantes se sentent à l'aise de se manifester et d'obtenir l'aide dont elles ont besoin. Les politiques et les protocoles sont particulièrement bénéfiques lorsqu'ils sont jumelés à des initiatives d'éducation et de prévention publiques ainsi que lorsque des améliorations sont continuellement apportées à la sécurité physique du corps étudiant du campus (Directorate, O. W. S. (2013). Bien que la mise en œuvre d'une politique sur la violence sexuelle mandatée par le gouvernement provincial soit un aspect crucial de la solution et qu'elle contribuera à envoyer un message clair, soit que la violence sexuelle ne sera pas tolérée et que la sous-déclaration des agressions sexuelles sur les campus est un aspect fondamental du problème. Par conséquent, une composante essentielle de notre stratégie sera d'éduquer et de mobiliser les connaissances quant à ce que comporte la violence sexuelle, et de créer une culture sur le campus qui appuie les survivantes et fournit un environnement sécuritaire au sein duquel les étudiantes peuvent se manifester.

Mesures prises sur le plan institutionnel

Bien que le nombre de femmes diplômées universitaires est de plus en plus élevé comparativement aux hommes diplômés, il n'en demeure pas moins que les postes à la direction sont principalement tenus par des hommes. (Cook, 2012; Huang, 2015; White, McDade, Yamagata, et Morahan, 2012). Cette différence n'est pas nécessairement la raison ni la cause de la violence sexuelle dans les

universités, mais les lieux où la dominance patriarcale est établie sont fréquemment des terrains fertiles pour la violence sexuelle et l'inégalité sexospécifique sur et autour des campus universitaires (Jozkowski et Wiersma-Mosley, 2017). Dans la même veine, nous ne savons pas vraiment dans quelle mesure les membres du conseil aux échelons supérieurs sont formés pour traiter des cas de violence sexuelle, particulièrement étant donné que seulement 30 % des universités aux États-Unis comptent des membres dûment formés (DeMatteo, Galloway, Arnold, et Patel, 2015). DeMatteo et ses collègues (2015) soulignent que les membres de la direction qui recevraient une formation auraient pour effet de réduire les préjugés. (Jozkowski et Wiersma-Mosley, 2017). Il est évident qu'un aspect essentiel de la lutte contre la culture du viol sur les campus universitaires serait d'éduquer les membres du Conseil et les administrateurs afin qu'ils puissent être en mesure de soutenir les facultés, les étudiants et les survivantes.

La cyberviolence sexospécifique et la culture du viol

« La haine sur Internet peut également fausser comment la société perçoit et traite les femmes, ancrant des attitudes haineuses et la discrimination. Le contenu numérique facile à consulter et la permanence de celui-ci en ligne assurent la continuité de ces torts » (Citron, 2011). L'impulsion pour rédiger la demande de subvention *Preventing and Eliminating Rape Culture on College Campuses* s'est manifestée à l'issue d'un projet d'une durée de trois ans financé par Condition féminine Canada, *Helping Communities Respond : Preventing and Eliminating Cyberviolence directed at Girls and Young Women* mené par la Bibliothèque et centre d'informatique Atwater. Au cours du projet, nous avons travaillé avec plus de 1000 personnes au sein de notre collectivité, partageant des connaissances sur la cyberviolence sexospécifique et son incidence sur les jeunes filles, les femmes les LGTBTT2SIAQ², et les personnes ne se conformant pas à un sexe. Par notre travail de collaboration avec les vastes réseaux que nous avons établis avec des universitaires et des groupes de recherche, des éducateurs et des établissements d'enseignement, des travailleurs sur la ligne de front de lutte contre les agressions sexuelles et des conseillers, les autorités policières, des leaders d'opinion sur le plan numérique ainsi que l'industrie/communauté des jeux vidéos, il est devenu évident que la cyberviolence

² Lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, transsexuels, bispirituels, intersexuels, allosexuels et en questionnement

sexospécifique en ligne avait des conséquences très négatives hors ligne, comme il a été démontré dans le cadre du projet *Prévention de la cyberviolence*.

Nous ne croyons pas que cette relation entre la violence sexuelle qui se produit en ligne et hors ligne est exclusive à notre projet. Un rapport de 2013 de l'Organisation mondiale de la santé a qualifié la violence contre les femmes de « problème de santé mondial qui atteint l'ampleur d'une épidémie. » Cette épidémie se manifeste en ligne sous forme de pornographie vengeresse, trafic sexuel, représentation de violence sexuelle comme divertissement, hypersexualisation de jeunes filles et de femmes dans les médias et dans la culture populaire ainsi que la « pornification » de la culture populaire des jeunes. Toutes ces différentes formes de violence contre les femmes exercent une pression extrême sur les filles à satisfaire des normes physiques impossibles, de créer des identités en ligne qui reflètent les allures esthétiques et de sexualité d'une star du porno. La pression hors ligne de se conformer à ces réalités construites est souvent ressentie intensément par des filles et des jeunes femmes qui subissent des pressions sociales quotidiennement.

À mesure que les technologies numériques évoluent, la cyberviolence sexospécifique intensifie un paysage hors ligne où l'inégalité entre les sexes existe déjà. Alors que nous nous efforçons de créer des environnements de travail et d'apprentissage mieux sensibilisés aux systèmes existants d'oppression sexospécifique, y compris le patriarcat, le sexisme, la misogynie, la culture du viol, l'hétérosexisme, l'homophobie, le cissexisme et la transphobie, et que l'intolérance est un comportement inacceptable, le monde en ligne fournit un paysage où la violence de genre semble prendre de l'ampleur. Cela crée des défis à relever importants puisque la compréhension des jeunes gens des rôles de genre, de la sexualité et de l'identité sexuelle est largement façonnée par le contenu auquel ils sont exposés en ligne. Alors que les environnements en ligne et hors ligne sont de plus en plus indissolublement liés, la cyberviolence sexospécifique contribue largement à favoriser l'inégalité des sexes dans notre quotidien.

Les jeunes gens n'ont jamais eu un accès aussi illimité à de l'information, en plus de la capacité à explorer et à se bâtir une identité personnelle en ligne. Bien que cela ait entraîné plusieurs

changements sociaux et culturels positifs, y compris une plus grande sensibilisation des enjeux sociaux, politiques et environnementaux, la capacité de s'harmoniser avec des groupes d'intérêt, de participer en tant qu'activiste, des occasions à la fois d'interactions et de collaboration globales et intergénérationnelles, une compréhension plus profonde de diverses communautés, une plus grande sensibilité à la spécificité des sexes, etc., il est plus important encore de demeurer conscient du fait que la liberté de développer et d'adopter une identité en ligne se produit *à l'intérieur* d'un contexte commercial. Alors que les jeunes gens s'investissent en ligne, ils créent des identités en ligne, déployant des efforts importants à créer et faisant croître leur personne virtuelle d'une façon qui représente à la fois la personne dans le monde en ligne et hors ligne.

Bien que les espaces en ligne aient créé des occasions positives pour les jeunes d'explorer et d'interagir en matière de sexospécificité et de sexualité, il existe aussi de très importantes pressions commerciales pour créer une identité sexuelle d'un type précis qui peut ensuite être considérée comme de la marchandise et partagée. Dans le cas des jeunes gens, une bonne partie du développement et de la performance de leur identité se produit dans les médias sociaux et les sites de rencontre en ligne. C'est là que les jeunes interagissent et communiquent, et le temps qu'ils investissent dans leur identité en ligne s'accroît. Il est cependant crucial de garder à l'esprit le fait que les espaces en ligne où la construction et la performance de l'identité se produisent existent souvent seulement pour faire un profit. Les identités que les jeunes gens créent et dans lesquelles ils s'investissent en ligne deviennent de la marchandise destinée à ce que plusieurs de ces sites tirent un profit.

Le cyberspace est à la fois une opportunité et un risque

Par notre travail au cours des trois dernières années avec le projet Prévenir la cyberviolence, il est devenu extrêmement clair qu'il existe un continuum de violence en ligne, dont l'incidence sociale est très large et peut aussi être très personnelle, très individuelle. À l'une des extrémités du continuum, il peut y avoir une hypersexualisation et une objectivation des filles et des femmes dans les espaces en ligne et par l'entremise de la culture populaire, de jeux vidéos, de la pornographie, de la

représentation du viol en tant que divertissement ou humour dans les médias et dans la culture populaire, à la télévision, dans les films et la musique, et ensuite des actes de violence ciblée qui prennent la forme de menaces et de harcèlement, de condamnation de la victime, de pornographie vengeresse, de traque, de leurre et d'amadouement, de transformation en marchandise et, éventuellement, d'en faire le trafic sur des sites Internet. Notre recherche effectuée auprès de 1000 parties prenantes jumelée à notre engagement continu à l'égard de la mise en œuvre de politiques et de mobilisation des connaissances a révélé très, très clairement que la normalisation de la violence sexuelle contre les femmes normalise la violence hors ligne. Le monde virtuel est étroitement lié au monde hors ligne, en particulier sur les campus des collèges et universités. De jeunes gens décrivent l'existence d'une « matrice de sexisme » dans laquelle des éléments de la culture du viol forment un arrière-plan tenu pour acquis de leur quotidien. » (Rentschler, 2014).

Les problèmes à propos de la perpétuation de la culture du viol sont un aspect intégral de notre projet de Prévention de la cyberviolence à mesure que notre travail avec des organisations communautaires et sur des campus d'écoles secondaires et universitaires révèle qu'il existe souvent une croyance selon laquelle la violence sexuelle contre les filles et les femmes est un aspect omniprésent et inévitable de la vie sociale et de notre culture, par conséquent, ne peut être éradiquée. Bien que la violence sexuelle est bien sûr perçue comme haineuse et inacceptable, la croyance selon laquelle il s'agit d'un aspect inhérent de notre société normalise la violence sexuelle. Cette perspective constitue à la fois une barrière sociale et institutionnelle, car elle influence les politiques, les protocoles et les procédures du campus des collèges et universités. Si l'attitude qui prévaut est que la violence sexuelle est un aspect de notre vie de tous les jours, la création et la mise en œuvre de stratégies pour l'éradiquer une fois pour toutes revêtent moins d'importance. Nous devons changer cette croyance en « dénormalisant » la violence sexuelle et la culture du viol par l'entremise de politiques qui articulent clairement les procédures qui seront suivies, les conséquences à l'égard de l'auteur du crime et en offrant un soutien à la survivante. De plus, des activités de mobilisation des connaissances qui sont exhaustives et offertes en continu, et qui sont intégrées à tous les échelons de l'établissement seront un aspect crucial de toute stratégie.

De plus en plus, les femmes subissent de la violence sexuelle en ligne et celle-ci a une incidence directe sur leurs vies hors ligne. Par exemple, dans la distribution de « pornographie vengeresse » – des images ou des vidéos sexuellement explicites sont distribuées sans consentement –, Citron (2014) a constaté que parmi les 1 606 cas sur lesquels elle s’est penchée, 90 % des cibles étaient des femmes. Les cibles de cyberviolence (et celles qui se perçoivent comme étant des cibles potentielles) peuvent sentir qu’il est dangereux pour elle d’établir une présence en ligne positive. Cela peut vouloir dire que des filles, des femmes, des LGBTQ2SIAQ et des personnes ne se conformant pas à un sexe seraient incapables de promouvoir leur travail de façon équitable ou de créer un site Web professionnel ou un compte dans un réseau social ou prendre part à des débats civiques ou politiques. Le sentiment d’être en danger en ligne mène souvent à des inégalités en fait de possibilités de promotion, ce qui devient particulièrement important lorsqu’une personne s’investit en ligne et que cela devient essentiel pour réussir dans les sphères universitaires, politiques et professionnelles.

Le cyberespace joue également un rôle de premier plan dans la mobilisation de la culture du viol et dans les moyens d’y résister. Par exemple, le cyberespace comporte des sites potentiels « d’un féminisme de troisième vague qui met l’accent sur une action directe populaire et des luttes culturelles qui délaissent l’engagement avec l’état et les lois. » (Snyder 2008) (cité dans Gotell et Dutton, p. 71). Comme le font remarquer Gotell et Dutton dans leur article *Sexual Violence in the « Manosphere » : Antifeminist Men’s Rights Discourses on Rape*: « Des extrémistes et des groupes de haine adoptent de plus en plus les nouvelles tribunes de médias (comme des sites Web, des blogues et des canaux YouTube) comme avenues pour communiquer leurs messages (Dunbar, Connelly, Jensen et coll. 2014). Dans ces espaces, les activistes des droits des hommes mettent sur pied des communautés virtuelles fondées sur la malice contre les féministes, et mobilisant les hommes en s’identifiant comme victimes. » (p. 72). Le cyberespace constitue une puissante arène pour des personnes qui partagent les mêmes valeurs de se réunir et de faire renforcer et amplifier leurs perspectives, autant à des fins positives que négatives.

Le contexte du Québec

Alors la cyberviolence contre les femmes continue d'être l'endroit de prédilection pour le harcèlement, ce sont les espaces hors ligne qui sont témoins de la plupart des cas d'agression contre les filles et les femmes, sur les campus des collèges et des universités. Pour s'attaquer à ce problème, des chercheurs de six universités au Québec (UQAM, Université du Québec à Chicoutimi, Université du Québec en Outaouais, Université de Sherbrooke, Université Laval et Université de Montréal) ont examiné l'incidence de la violence sexuelle et du harcèlement sur le campus des universités de la province. L'enquête, ESSIMU (*Enquête Sexualité Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire*), dirigée par Manon Bergeron, professeur de sexologie à l'UQAM, a sondé 9 284 étudiants et membres du personnel de ces six universités. Parmi ceux-ci, 37 % (dont 41 % s'identifiaient de sexe féminin, 26 % de sexe masculin, 49 % de minorités sexuelles et 56 % de minorité de genre) ont indiqué qu'ils avaient subi une certaine forme de violence sexuelle, allant du harcèlement à l'agression, commis par quelqu'un associé à l'université, depuis qu'ils ont commencé à fréquenter l'établissement. (Bergeron, Hébert, Ricci, Goyer, Duhamel, Kurtzman, et Demers, 2016).

Groupes d'étudiants/Association for the Voice of Education in Quebec (AVEQ)

En dépit du mandat primaire de notre subvention, soit celui de la lutte contre la culture du viol sur le campus, par l'entremise d'une optique politique à l'échelle de l'établissement, qui implique de travailler en étroite collaboration avec l'administration, nous sommes très conscients de l'importance de faire participer les étudiants au dialogue. Surtout à la lumière de la déclaration conjointe de l'ASSÉ et de l'AVEQ dénonçant le manque d'inclusion des survivantes dans les consultations gouvernementales d'agression sexuelle, le 12 janvier 2017. En plus d'inclure les étudiantes à la conversation, le 12 août 2017, la ministre Hélène David a annoncé que des consultations publiques auraient lieu sur la violence sexuelle sur les campus d'universités et de cégeps à l'échelle de la province. La ministre David a invité les administrateurs d'universités et de collèges, qui sont responsables de créer des politiques ou des cadres pour les processus disciplinaires dans des cas de violence sexuelle, à participer. Il est crucial d'inclure les perspectives des survivantes ainsi que de groupes qui soutiennent les survivantes, et de groupes qui représentent les femmes autochtones, racialisées et transgenres qui sont le plus touchées par la violence sexuelle sur une base continue, afin de pouvoir obtenir des résultats qui sont à la fois centrés sur les survivantes et efficaces. De

plus, nous avons l'intention de veiller, pendant toute la durée du projet, à consulter continuellement des étudiants, des groupes d'étudiants et des survivantes.

Mesures concrètes pour contrer la culture du viol

Lorsque des cas d'agressions sexuelles sont signalés aux autorités policières du campus et à l'administration, ceux-ci nécessitent souvent une intervention coordonnée étant donné que les victimes ont besoin de l'aide de plusieurs départements sur le campus (Smith, Wilkes et Bouffard, 2014). Cela souligne la stratégie nécessaire de réunir plusieurs parties prenantes de l'ensemble de l'établissement d'enseignement pour qu'elles travaillent en collaboration à développer et à mettre en œuvre des stratégies et des mesures globales unifiées. Selon le rapport *Preventing Sexual Violence on College Campuses : Lessons from Research and Practice* qui a été réalisé pour *White House Task Force to Protect Students from Sexual Assault April 2014*, les stratégies de prévention qui sont conformes aux meilleures pratiques c'est-à-dire d'être fondées sur des théories et inclure plusieurs séances reposant sur les compétences, comportent le plus grand potentiel de réduire les taux de violence sexuelle. D'autres stratégies qui ont démontré qu'elles pouvaient changer les comportements ou modifier les facteurs de risque : développer des aptitudes relationnelles, des politiques organisationnelles, ou des pratiques pour améliorer la sécurité ou le climat, aborder les normes et les comportements sociaux avec des messages de porte-paroles de confiance et d'influence, et en formant les étudiants témoins sur la façon d'intervenir. Or, il est important que ces jugements finaux soient basés sur des preuves et qu'ils suivent des conclusions empiriques. Par exemple, DeGue (2014) nous apprend que :

« Des programmes éducatifs courts d'une séance visant à accroître le degré de sensibilisation ou à changer les croyances et les attitudes ne sont pas efficaces pour changer les comportements à long terme. Ces approches peuvent être utiles en tant que composante d'une stratégie globale, mais leur impact sera négligeable sur les taux de violence si elles sont mises en œuvre comme une stratégie indépendante ou composante principale d'un plan de prévention. Malgré le fait que ces programmes courts peuvent sensibiliser les gens au problème, il est peu probable que de tels programmes suffisent à changer les habitudes comportementales qui sont développées et continuellement renforcées tout au long de la vie. Les programmes qui s'insèrent dans une seule période de cours ou qui peuvent être donnés à peu de frais par l'entremise d'une vidéo ou dans de grands groupes sont attrayants dans l'enseignement et dans d'autres contextes. Or, continuer d'investir des ressources limitées

dans des stratégies dont l'impact est faible ou inexistant détourne des investissements potentiels dans des approches plus efficaces, et risque d'être contre-productif. Pour ces raisons, prévenir la violence sexuelle peut signifier prendre ses distances des programmes éducatifs à faible dose et investir plutôt dans des stratégies plus complètes qui abordent les facteurs de risque à plusieurs niveaux d'influence, y compris ceux au niveau de la communauté. » (DeGue, 2014)

Certains ont suggéré des étapes que les campus des collèges et universités peuvent prendre pour lutter contre la violence sexuelle, notamment utiliser les recherches pour mieux comprendre les besoins des étudiants par rapport à la violence sexuelle, développer de vastes plans de prévention qui prennent en compte des facteurs systémiques et structureaux, les normes culturelles et sociales, et comprennent une politique qui touche l'ensemble du campus, évaluant toutes les stratégies qui sont mises en œuvre et partageant les meilleures pratiques et les leçons tirées.

Récapitulatif des conclusions :

La mobilisation des connaissances commence à l'échelon supérieur de la tour d'ivoire

Nos entrevues dans le cadre de recherches et de notre Évaluation des besoins soutient la conviction qu'un membre digne de confiance de la faculté est souvent la personne à une survivante de violence sexuelle qui va se confier.

Au sein des établissements avec lesquels nous nous sommes entretenus pour cette Évaluation des besoins, il y avait d'importants écarts à la fois au chapitre des connaissances d'ordre général et de la sensibilisation à la violence sexuelle, et des perspectives et des approches au sein de l'administration, des facultés et parmi le personnel de soutien. Ces écarts démontrent un besoin d'harmoniser les politiques, les connaissances et les approches au sein des établissements. Nous avons constaté de nombreuses fois que les établissements comptaient de précieuses ressources sous la forme d'universitaires féministes, expertes en matière de la violence sexuelle sexospécifique, qui avaient souvent fait des recherches et travaillé sur le sujet pendant des années. De plus, il y avait des activistes étudiantes et des survivantes qui avaient aussi des connaissances spécialisées et étaient investies dans le dossier. Ces ressources considérables sont sous-utilisées. À l'avenir, la stratégie potentielle est de participer à des activités qui sont tenues au sein d'établissements et entre ceux-ci

dans le but d'accroître les connaissances à propos de la violence sexuelle en réunissant et en collaborant avec les « experts » existants des établissements de nos parties prenantes et de nos partenaires.

Le besoin d'inclure l'opinion des étudiantes

En prenant part à des dialogues, à des recherches, et alors que nous rédigeons des documents, développons et adoptons une politique avec nos parties prenantes, il est crucial d'inclure véritablement les perspectives des étudiantes activistes et des survivantes, appuyant potentiellement et autant que possible les étudiantes comme leaders pendant le processus. « Les étudiantes agissent à titre d'agents du changement, luttant contre les agressions sexuelles sur les campus et transformant les normes des campus quant au consentement, à la prévention, au soutien pour les survivantes et aux mécanismes institutionnels (Dick et Ziering, 2015; Jackson, 2014). » (Trouvé dans Krause, Miedema, Woofter and Yount, 2017). Dans leur article *Feminist Research with Student Activists: Enhancing Campus Sexual Assault Research*, les auteurs laissent entendre que les chercheurs sur la violence faite aux femmes souvent ne tiennent pas compte de l'apport d'étudiantes activistes, et ils demandent aux personnes qui travaillent sur la violence faite aux femmes sur les campus d'inclure l'opinion des étudiantes à titre de collaboratrices visant à créer des stratégies institutionnelles meilleures et plus pertinentes au chapitre de la prévention et des mesures à prendre. À cette fin, nous serons vigilants quant à trouver des occasions pour les étudiantes de contribuer, oui, mais aussi d'orienter et de diriger les recherches à propos des stratégies sur la violence sexuelle sexospécifique sur les campus. Selon les étudiantes activistes et les survivantes auxquelles nous avons parlé pour notre Évaluation des besoins, les survivantes doivent faire partie de chaque conversation avec les administrateurs parce que cela change du tout au tout le ton de la conversation. Selon un leader de l'une des organisations étudiantes, et survivantes : « Si les survivantes ne sont pas présentes lors des discussions pour le développement de politiques, vous risquez de vous retrouver avec des politiques et des mesures qui seraient aliénantes pour les personnes que vous tentez d'appuyer. » Les administrateurs sont souvent préoccupés par les problèmes de responsabilité et les syndicats, et seront peut-être appelés à trouver un équilibre avec les perspectives des survivantes. L'étudiante activiste a affirmé qu'il était crucial que l'administration évite de se hâter à terminer la politique –

pour « cocher la case » de la liste du plan de travail –, mais de prendre le temps, de réfléchir et de consulter des gens avant d’agir. De plus, il est essentiel d’avoir des mesures de soutien scolaires incluses dans les réponses.

Le besoin de prendre le temps de développer une politique efficace, utilisable et qui a du sens à la fois pour l’administration, les facultés et les étudiants. Bien que les lois provinciales qui exigent qu’une politique contre la violence sexuelle dans les établissements d’enseignement soit louable, essentielle et fondamentale, certaines de nos parties prenantes de première ligne qui prônent cette mesure depuis de nombreuses années, recommandent d’éviter de créer une politique à la hâte, suggérant que nous devons plutôt procéder correctement et de façon exhaustive afin de ne pas rater cette occasion de créer des politiques vivantes et efficaces.

Le besoin de développer des stratégies pour créer des façons d’assurer la viabilité des connaissances et des ressources acquises et développées par des étudiantes et des groupes d’étudiantes, et d’intégrer cette précieuse ressource aux connaissances des établissements de l’organisation et de la communauté élargies de l’enseignement. Il est essentiel d’inclure l’opinion des étudiantes au dialogue à propos des politiques et de trouver des façons d’inclure de façon durable les connaissances et les expériences collectives des étudiantes dans les établissements avec lesquels nous collaborons. Ce n’est pas évident, car, en vertu du fait que les étudiants ne sont que de passage, les organisations étudiantes n’ont parfois pas la mémoire institutionnelle requise. Souvent, les connaissances et l’expérience acquises par les étudiantes disparaissent au sein des organisations auxquelles elles appartenaient dès qu’elles obtiennent leur diplôme.

Le besoin d’une approche intersectionnelle

Les nombreuses communautés sur le campus vivent différemment leurs expériences de violence sexuelle et, par conséquent, leurs besoins sont très différents en matière de politique et de mesures. L’approche intersectionnelle nécessite d’avoir une compréhension binaire de la « masculinité » et de la « féminité », et de comprendre et de laisser de l’espace pour accueillir la diversité qui existe au sein du corps étudiant. Développer une politique et des mesures efficaces comporte un aspect

important, celui de chercher consciemment à obtenir les perspectives d'étudiantes dont le milieu socio-économique, l'âge, la race, l'ethnie et l'appartenance à un groupe culturel différent, et de reconnaître que les femmes handicapées sont plus à risque d'être victimes d'une agression sexuelle sur le campus. Il sera crucial de veiller à inclure les expériences de violence sexuelle sexospécifique et la violence d'un partenaire intime subie par des transgenres, des non-binaires, des personnes ne se conformant pas à un sexe (à l'avenir TGNQ), afin de créer des stratégies inclusives et efficaces.

Le besoin d'être souple et adaptable

Compte tenu du paysage en constante évolution en matière de violence sexuelle sexospécifique, nous devons être continuellement conscients de la promulgation de nouvelles lois et de mandats provinciaux, en plus de demeurer en lien avec tous les projets de recherche en cours et de première ligne afin d'assurer que nous partageons les connaissances et les ressources les plus récentes. Ce projet contribuera largement à la cause en servant de point de transit à travers lequel les projets, les ressources et l'information pourront être partagés entre les organisations locales qui travaillent à la prévention et à l'élimination de la culture du viol sur les campus des collèges et universités.

Le besoin de lutter contre la violence sexuelle sexospécifique en ligne en tant que facteur d'influence de la culture du viol sur les campus. Alors que les environnements en ligne et hors ligne sont de plus en plus indissolublement liés, la cyberviolence sexospécifique a un impact profond sur l'inégalité des sexes et la violence sexuelle sexospécifique dans notre quotidien. La normalisation de la violence sexuelle à l'endroit des femmes normalise la violence hors ligne. Le monde virtuel est étroitement lié au monde hors ligne, en particulier sur les campus des collèges et universités. Des jeunes gens décrivent l'existence d'une « matrice de sexisme » dans laquelle des éléments de la culture du viol forment un arrière-plan tenu pour acquis dans leur quotidien. » (Rentschler, 2014). Les stratégies qui mettent l'accent sur les changements de culture doivent être reconnues et aborder cette réalité. Nous nous efforçons de créer des environnements de travail et d'apprentissage plus sensibilisés aux systèmes existants d'oppression sexospécifique, y compris le patriarcat, le sexisme, la misogynie, la culture du viol, l'hétérosexisme, l'homophobie, le cissexisme et la transphobie. De plus, lorsque l'intolérance est un comportement inacceptable, il est important de mettre au défi les médias de masse, la culture populaire et les propos des médias sociaux autour de la violence sexuelle

sexospécifique sur le campus afin d'éliminer une culture qui perpétue l'existence de campus dangereux.

Le besoin de lutter contre les mythes du viol. On croit souvent à tort que la violence sexuelle contre les filles et les femmes est un aspect omniprésent et inévitable de la vie sociale et de notre culture, et que, par conséquent, elle ne peut être éradiquée. Bien que la violence sexuelle est bien sûr perçue comme haineuse et inacceptable, la croyance selon laquelle il s'agit d'un aspect inhérent de notre société normalise la violence sexuelle. Cette perspective constitue à la fois une barrière sociale et institutionnelle, car elle influence les politiques, les protocoles et les procédures du campus des collèges et universités. Le déni de l'existence de la culture du viol comme il est exprimé précédemment constituera un défi de taille pour notre projet, surtout pendant que nous nous efforçons de changer le paysage culturel entourant l'agression sexuelle. De plus, une telle internalisation des mythes sur le viol par les survivantes constitue un obstacle à signaler l'incident et, par conséquent, à créer un environnement sécuritaire sur le campus.

Le besoin de trouver le langage adéquat pour favoriser des discussions inclusives. La façon d'encadrer le problème de la violence sexuelle sur le campus comporte des défis. Par exemple, selon les documents et nos discussions avec des parties prenantes, « culture du viol » est désormais un terme litigieux.

Aller de l'avant :

Ce projet vise à mobiliser les partenaires clés, y compris les établissements d'enseignement, pour développer des stratégies exhaustives destinées à mettre en œuvre des politiques et les meilleures pratiques clairement articulées, concrètes, à grande échelle, et inclusives pour prévenir, éliminer et réagir à la culture du viol sur les campus à l'échelle du Canada. Les stratégies développées sur trois sites pilotes viseront 3 campus de cégeps de la grande région de Montréal. Les approches qui seront développées feront intervenir activement les établissements d'enseignement au niveau de l'administration, auprès de chercheurs universitaires et des responsables des orientations politiques, et elles harmoniseront et faciliteront l'orientation de la politique de prévention de la culture du viol à

la fois sur les campus d'écoles secondaires et d'universités. Les recherches et les meilleures pratiques seront partagées à grande échelle avec l'administration, les chercheurs universitaires, les responsables des orientations politiques des établissements d'enseignement, et avec le public en général.

Des moyens efficaces seront développés pour inciter les partenaires universitaires à intégrer la mobilisation des connaissances à propos de la culture du viol dans les établissements d'enseignement à tous les échelons. Cela sera fait en mobilisant les partenaires par l'entremise d'une approche pluridimensionnelle : communiquer à grande échelle une compréhension claire de ce qu'est la culture du viol; accroître la sensibilisation à propos des comportements (en ligne et hors ligne) qui contribuent à la culture du viol; développer une politique qui lutte contre le harcèlement sexuel et la violence contre les filles et les femmes (en ligne et hors ligne) à l'aide de procédures à suivre rédigées clairement, transparentes et accessibles lorsque des incidents surviennent; prendre part à la mobilisation des connaissances à propos de la culture du viol à tous les échelons des établissements d'enseignement.

- Nous favoriserons les activités sur les campus qui remettent en question les médias de masse, la culture populaire et les propos des médias sociaux autour de la violence sexuelle sexospécifique.
- L'une des premières étapes clés pour lutter contre la violence sexuelle sexospécifique sur le campus de collèges et d'universités consistera à définir exhaustivement et clairement la violence sexuelle, et les rôles que le sexe et l'intersectionnalité jouent dans la manifestation de la violence sexuelle sexospécifique.
- Des activités de mobilisation des connaissances sur le campus qui abordent les mythes du viol servent à créer un changement de culture qui ferait en sorte d'augmenter l'efficacité d'une politique. Lutter activement contre les mythes du viol à tous les échelons des établissements d'enseignement autant auprès de la direction que des facultés que des employés et des étudiantes sera une priorité.
- Bien que la mise en œuvre d'une politique sur la violence sexuelle mandatée par le gouvernement provincial soit un aspect crucial de la solution et qu'elle contribuera à envoyer

un message clair, soit que la violence sexuelle ne sera pas tolérée et que la sous-déclaration des agressions sexuelles sur les campus est un aspect fondamental du problème. Par conséquent, une composante essentielle de notre stratégie sera d'éduquer et de mobiliser les connaissances quant à ce que comporte la violence sexuelle, et de créer une culture sur le campus qui appuie les survivantes et fournit un environnement sécuritaire au sein duquel les étudiantes peuvent se manifester.

- Il existe un besoin criant pour des recherches qualitatives plus exhaustives, et nuancées. Des chercheurs ont réalisé une recherche quantitative qui révèle que la culture du viol et la violence sexuelle sexospécifique sont répandues, et cela constitue le fondement à partir duquel travailler. Or, un besoin pressant se fait sentir de réaliser des recherches qualitatives qui révèlent comment la culture du viol peut contribuer à la violence sexuelle et ses manifestations dans la vie quotidienne.
- Les perspectives qui entourent cet enjeu divergent énormément. Il devient impératif de faire en sorte que nous réunissions les parties prenantes dont les points de vue et les expériences sont contradictoires et variés pour développer une politique et des mesures qui ont du sens pour les administrateurs, les facultés et les étudiantes. Les politiques doivent être perçues par la communauté comme étant équitables et efficaces afin qu'elles puissent être utilisées et mises en œuvre de manière cohérente. Les survivantes ont besoin de croire que de signaler leur agression donnera des résultats positifs et que la possibilité de mise en œuvre d'une politique est plus grande si elle est perçue comme étant bénéfique par l'ensemble de la collectivité.
- Étant donné que le langage autour de la culture du viol et de la violence sexuelle peut être litigieux et fractionniste, nous allons porter attention à la façon dont les divers projets de recherche aborderont le problème, les positions qu'ils prendront, et le langage qu'ils utiliseront. Nous procéderons ensuite en vérifiant auprès de toutes nos parties prenantes pour obtenir leurs commentaires à propos de cette première étape importante du processus de construction.
- Nous devons changer la croyance selon laquelle la violence contre les filles et les femmes est un aspect omniprésent et inévitable de la vie en société et de notre culture et que, par

conséquent, elle ne peut être éradiquée en « dénormalisant » la violence sexuelle et la culture du viol par l'entremise d'une politique qui précise clairement les procédures qui seront à suivre, les conséquences pour l'auteur du crime et le soutien à la survivante. De plus, des activités de mobilisation des connaissances qui sont exhaustives et offertes en continu, et qui sont intégrées à tous les échelons de l'établissement seront un aspect crucial de toute stratégie.

- Il est crucial d'inclure les perspectives des survivantes ainsi que de groupes de soutien des survivantes, et de groupes qui représentent les femmes autochtones, racialisées et transgenres qui sont le plus touchées par la violence sexuelle sur une base continue, afin de pouvoir obtenir des résultats qui sont à la fois centrés sur les survivantes et efficaces. Nous avons l'intention de veiller à ce que, pendant toute la durée du projet, nous consultions continuellement des étudiantes, des groupes d'étudiantes et des survivantes.
- Les incidents de violence sexuelle nécessitent des mesures immédiates et coordonnées étant donné que les survivantes, les auteurs des agressions et la communauté élargie ont des besoins qui peuvent être satisfaits par plusieurs départements sur le campus. Cela souligne la stratégie nécessaire de réunir plusieurs parties prenantes de l'ensemble de l'établissement d'enseignement pour qu'elles travaillent en collaboration à développer et à mettre en œuvre des stratégies et des mesures globales unifiées.

Références

AVEQ (12 janvier 2017). Communiqués de presse, Struggle against sexual violence. Déclaration conjointe de l'ASSÉ et l'AVEC dénonçant le manque d'inclusion des survivant.es dans les consultations gouvernementales d'agression sexuelle. Tiré de <https://aveq-nous.ca/en/2017/01/12/asse-and-aveq-release-joint-statement-denouncing-lack-of-survivor-inclusion-in-government-sexual-assault-consultations/>)

Bleecker, E. T., et Murnen, S. K. (2005). « Fraternity membership, the display of degrading sexual images of women, and rape myth acceptance. » *Sex Roles*, 53(7), 487–493.

- Brennan, S., et Taylor-Butts, A. (2008). *Sexual assault in Canada*. Centre canadien de la statistique juridique. (Catalogue n° 85F0033M). Ottawa, Ontario Statistique Canada.
- Brownmiller, S. (1975). *Against our will: Men, women and rape*. Open New York, NY: Simon and Shuster.
- Burt, M. R. (1980). Cultural myths and supports for rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38(2), 217–230
- Code criminel du Canada. Tiré de [http : //www.justice.gc.ca/eng/cj-jp/victims-victimes/def.html](http://www.justice.gc.ca/eng/cj-jp/victims-victimes/def.html)).
- Conroy, S., et Cotter, A. (2017). Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014. Tiré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.htm>
- Cook, B. J. (2012). « The American college president study: Key findings and takeaways. » *American Council on Education*. Retrieved from <http://www.acenet.edu/the-presidency/columns-and-features/Pages/The-American-College-President-Study.aspx>
- DeGue, S. (2014). « Preventing Sexual Violence on College Campuses: Lessons from Research and Practice. » Division of *Violence Prevention, Centers for Disease Control and Prevention*. Tiré de https://www.nccpsafety.org/dir_apply_form/Preventing_Sexual_Violence_on_College_Campuses.pdf
- DeGue, S., Valle, L. A., Holt, M. K., Massetti, G. M., Matjasko, J. L., et Tharp, A. T. (2014). « A systematic review of primary prevention strategies for sexual violence perpetration. » *Aggression and Violent Behavior*, 19(4), 346–362.
- DeMatteo, D., Galloway, M., Arnold, S., et Patel, U. (2015). « Sexual assault on college campuses: A 50-state survey of criminal sexual assault statuses and their relevance to campus sexual assault. » *Psychology, Public Policy & Law*, 21, 227–238.
- DeSantis, A. (2007). *Inside Greek U.: Fraternities, sororities, and the pursuit of pleasure, power, and prestige*. Lexington, KY: University Press of Kentucky.
- Directorate, O. W. S. (2013). Intervenir contre la violence à caractère sexuel : Guide de ressources pour les collèges et universités de l'Ontario. *Toronto : ministère de la Formation et des*

Collèges et Universités. Tiré de

http://www.citizenship.gov.on.ca/owd/english/ending-violence/campus_guide.shtml

- Dodge, A. (2016). « Digitizing rape culture: Online sexual violence and the power of the digital photograph » *Crime, Media, Culture*, 12(1), 65–82.
- Du Mont, J., et Parnis, D. (1999). « Judging women: The pernicious effects of rape mythology » *Canadian Woman Studies*, 19(1/2), 102–109.
- Edwards, K. M., Turchik, J. A., Dardis, C. M., Reynolds, N., et Gidycz, C. A. (2011). « Rape myths: History, individual and institutional-level presence, and implications for change » *Sex Roles*, 65(11-12), 761–773.
- Fisher, B. S., Cullen, F. T., et Turner, M. G. (2000). « The Sexual Victimization of College Women. » Rapport de recherche. Tiré de <http://files.eric.ed.gov/fulltext/ED449712.pdf>
- Gavey, N. (2005). *Just sex. The cultural scaffolding of rape*. Brighton, UK: Routledge.
- Goldberg, A. E. (Ed.). (2016). *The Sage encyclopedia of LGBTQ studies*. Thousand Oaks, CA: SAGE Publications.
- Gotell, L., et Dutton, E. (2016). « Sexual violence in the ‘manosphere’: Antifeminist men’s rights discourses on rape. » *International Journal for Crime, Justice and Social Democracy*, 5(2), 65–80.
- Huang, A. (2015, juillet). « Year of the female dean. » *National Jurist*. Retrieved from <http://www.nationaljurist.com/content/year-female-dean>
- Jozkowski, K. N., et Wiersma-Mosley, J. D. (2017). « The Greek system: How gender inequality and class privilege perpetuate rape culture. » *Family Relations*, 66(1), 89–103.
- Kipnis, L. (2009). *The Female Thing: Dirt, Envy, Sex, Vulnerability*. New York, Vintage Books.
- Krause, K. H., Miedema, S. S., Woofter, R. et Yount, K. M. (2017), « Feminist Research with Student Activists: Enhancing Campus Sexual Assault Research. » *Fam Relat*, 66: 211–223. doi:10.1111/fare.12239

- Krebs, C. P., Lindquist, C. H., Warner, T. D., Fisher, B. S., et Martin, S. L. (2007). « The campus sexual assault (CSA) study: Final report. » *Washington, DC, National Institute of Justice, US Department of Justice.*
- Lisak, D. (2008). « Understanding the predatory nature of sexual violence. » *Retrieved from Harvard Kennedy School Ash Center for Democratic Governance and Innovation website: <http://www.innovations.harvard.edu/showdoc.html>.*
- Marcotte A. (2014) « RAINN denounces, doesn't understand the concept of 'rape culture' ». Slate, 18 mars. Retrieved from http://www.slate.com/blogs/xx_factor/2014/03/18/rainn_attacks_the_phrase_rape_culture_in_its_recommendations_to_the_white.html?wpisrc=burger_bar.
- Marg, L. Z. (2016). *The Relationship Between Adherence to Dominant Masculine Ideologies and Rape Myth Acceptance Among College Men*. Master's Thesis. Université de la Californie, Riverside.
- RAINN (6 mars 2014). « RAINN Urges White House Task Force to Overhaul Colleges' Treatment of Rape. » Campus Public Policy. Tiré de <https://www.rainn.org/news/rainn-urges-white-house-task-force-overhaul-colleges%E2%80%99-treatment-rape>
- Schwendinger, J. R., et Schwendinger, H. (1974). « Rape myths: « In legal, theoretical, and everyday practice. » *Crime and Social Justice, 1*, 18–26.
- Sinha, M. (2013). *Measuring violence against women: Statistical trends 2006*. Centre canadien de la statistique juridique. (Catalogue no. 85-002-X). Ottawa, Ontario Statistique Canada.
- Smith, M., Wilkes, N., et Bouffard, L. A. (2014). 'Sexual assault on college campuses: Perceptions and Approaches of Campus Law Enforcement Officers.' *Age (mean), 45*, 26–70.
- Snyder, R.C. (2008) 'What is third-wave feminism? A new directions essay.' *Signs: A Journal of Women and Culture, 34*(1), 175–196.
- Perreault, S. (2015). *Criminal victimization in Canada, 2014*. Centre canadien de la statistique juridique, Catalogue no. 85-002-X ISSN 1209–6393. Tiré de statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14241-eng.pdf
- Raphael, J. (2013). *Rape is rape: How denial, distortion, and victim blaming are fueling a hidden acquaintance rape crisis*. Chicago, IL : Chicago Review Press.

Tharp, A. T., DeGue, S., Valle, L. A., Brookmeyer, K. A., Massetti, G. M., et Matjasko, J. L. (2013). 'A systematic qualitative review of risk and protective factors for sexual violence perpetration.' *Trauma, Violence, & Abuse*, 14(2), 133–167.

White, F. S., McDade, S., Yamagata, H., et Morahan, P. S. (2012). « Gender-related differences in the pathway to and characteristics of US medical school deanships. » *Academic Medicine*, 87(8), 1015–1023.